

## Maîtrise de l'énergie - Espace info énergie - Réalisation de fiches thématiques sur la maîtrise de l'énergie

**M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur :** Par délibération du 13 mai 2004, la Ville de Besançon a décidé, en partenariat avec le Département du Doubs, de renforcer la structure de l'Espace Info Energie (EIE) en subventionnant la création d'un nouvel emploi de Conseiller pour l'espace EIE - Ville de Besançon.

Les missions et actions conduites par le Conseiller dans le domaine de la maîtrise de l'énergie visent les milieux sociaux défavorisés et, en particulier, les publics qui n'ont pas accès à l'information.

Dans le cadre de ces réunions d'information et de sensibilisation, le Conseiller a constaté la difficulté de certains publics à percevoir les messages d'informations documentaires disponibles (méconnaissance de la langue, difficulté de lecture, ...).

Ainsi, pour remédier à ce type de difficulté, il est envisagé de concevoir des fiches thématiques ne comportant aucun texte écrit, et s'appuyant uniquement sur des visuels.

Il est proposé de faire appel à des étudiants en BTS Communication du Lycée Victor Hugo pour la conception des fiches thématiques.

Pour motiver et stimuler la créativité des concepteurs, il est prévu d'organiser un concours avec l'attribution d'un prix de 800 € au lauréat. Les fiches ainsi conçues seront ensuite dupliquées et diffusées au public concerné.

Le coût de cette opération, prix concours et duplication, est estimé à 5 300 € et peut être financé par le budget principal :

- chapitre 67-93/6714.30900 pour la récompense au gagnant (800 €)
- chapitre 011-93/6236.30900 pour les travaux d'impression (4 500 €).

Dans sa séance du 18 octobre 2005, la Commission Patrimoine Environnement a donné un avis favorable unanime à ce projet.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet de création de fiches thématiques sur la maîtrise de l'énergie,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet,
- autoriser les abondements de crédits de 800 € sur le chapitre 67.93/6714.30900 et de 4 500 € sur le chapitre 011.93/6236.30900 en provenance du chapitre 011. 830/6042.10810.

**«Mme Annaïck CHAUVET :** Comme il est indiqué dans le rapport de ce soir, en 2004 la Ville de Besançon a pris l'initiative d'inscrire l'action d'un espace info énergie au service des personnes modestes et cette orientation se justifie aujourd'hui plus que jamais, on l'a vu dans plusieurs rapports, car en effet ces personnes qui sont souvent logées en habitat collectif et social sont celles qui souffrent plus que quiconque de l'énergie chère. Aussi devons-nous entreprendre un effort tout particulier pour les aider à réduire leurs charges.

Dans le cadre de réunions d'information et de sensibilisation, la conseillère de l'espace info énergie a pu constater que les supports papier dont elle dispose ne sont pas toujours adaptés à son public et que certaines personnes ayant des difficultés de lecture repartent parfois avec le document mis dans le mauvais sens. Le choix a donc été fait de proposer la réalisation de fiches thématiques sur la maîtrise de l'énergie à l'intention des personnes ayant des méconnaissances dans notre langue. Nous aurions pu

faire appel à une agence de communication pour la réalisation de ces fiches mais il se trouve que nous avons sur notre ville des étudiants en BTS Communication qui cherchent à stimuler leur créativité et à se rapprocher un peu plus de leur futur métier. Donc nous souhaitons faire appel à eux en lançant un concours qui sera suivi de la réalisation des fiches. C'est un travail très professionnel qui a été demandé aux élèves car au final nous souhaitons qu'ils nous proposent une douzaine de fiches sur les thèmes suivants : le chauffage et la ventilation, le chauffage du logement, la bonne utilisation des équipements, la ventilation. Il y a le thème de la cuisine, savoir cuisiner sans perte d'énergie, bien utiliser les équipements du froid. Il y a le thème de l'électricité, l'éclairage, les veilles, savoir lire les étiquettes de consommation d'énergie avant tout achat et il y a également le thème de l'eau parce que c'est vrai que les consommations d'énergie et les consommations d'eau sont étroitement liées, donc attention aux fuites, comment se comporter dans sa salle de bains, dans sa cuisine et comment utiliser au mieux ses équipements de lavage. Ce qui est très précisément demandé aux élèves, c'est de nous proposer des fiches qui soient tout à fait compréhensibles sans qu'il y ait un mot à lire. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'écrit, mais il faut qu'une personne ne pouvant pas lire puisse comprendre le message grâce aux éléments visuels des fiches et c'est donc là toute la difficulté de leur réalisation.

Pour le moment, huit groupes d'élèves nous ont proposé de relever le défi et donc je vous propose de donner un avis favorable à cette entreprise en approuvant ce soir le projet de création de ces fiches thématiques sur la maîtrise de l'énergie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 8 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 7 novembre 2005.*